



Présentation de la certification complémentaire, enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère

Mercredi 13 octobre 2021

Marie-Hélène Guinepain, CPDLV 78, Amélie Jordan, CPDLV 78, Anne-Valerie Joosten, CPDLV pôles linguistiques renforcés 91, Catherine Perrier CPDLV pôles linguistiques renforcés 91, Muriel Surroz-Bost CPDLV 92, Sandrine Lecossois, CPDLV 95, Vincent Deroin, Chef d'établissement, Michelle Moquin, DAREIC adjointe, Mélanie Bréhier, IA-IPR LV (allemand), Cécile Cazassus, IA-IPR LV (espagnol), Dominique Chamblay, IA-IPR SES, Frédéric Cherki, IA-IPR LV (italien), Corinne Escales, IA-IPR LV (anglais), Sophie Gaujal, IA-IPR histoire géographie, Marie-France Lorente, IA-IPR LV (espagnol), Anne Meunant IA-IPR mathématiques, Dominique Noisette, IA-IPR physique-

Objectifs de la réunion



Présenter le contexte national et académique de l'enseignement en LVE (EMILE et DNL)



Rappeler les enjeux de l'enseignement d'une discipline en langue vivante étrangère

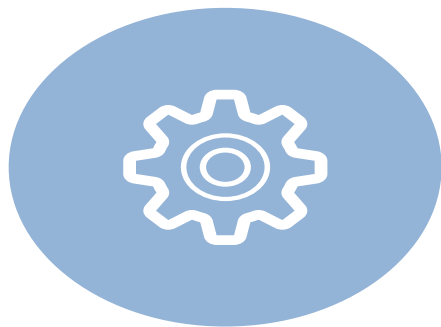


Présenter la certification complémentaire et ses attendus



Présenter les modalités d'accompagnement et de formation pour préparer la certification complémentaire

Contexte National et académique



Le rapport Manes-Taylor



Plan Langues

Plan langues vivantes



Les dix mesures

<https://eduscol.education.fr/cid153445/plan-langues-vivantes.html>

 **éduscol** MINISTÈRE DE L'ÉCOLE POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE
Informier et accompagner les professionnels de l'éducation

Entrez votre recherche

Contenus et pratiques d'enseignement | Scolarité et parcours de l'élève | Vie des écoles et des établissements | **Formation des enseignants**

Accueil du portail > Formation des enseignants > Consulter le plan national de formation > Plan langues vivantes

Plan langues vivantes

Un plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

Imprimer 



Le plan langues vivantes poursuit son déploiement. Dix mesures concrètes sont mises en œuvre sur la base des propositions du rapport  « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde »

Consultez les  **10 mesures du plan langues vivantes**

Consultez les  « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde »





Des
ressources de
référence

La certification complémentaire des
enseignants dans le premier et le
second degré

Captain Kelly

Un test de
positionnement en
fin de troisième:
Evalang

Poursuite du développement
d'écoles favorisant des parcours
linguistiques renforcés

Une attestation du niveau de
langue adossée au diplôme
du baccalauréat

La démarche de
labellisation
Euroscol



Langues et
attractivité:
une priorité
académique



12

UN PLAN AMBITIEUX
POUR AMELIORER LA MAITRISE
DES LANGUES ETRANGERES

L'ESSENTIEL

- Une volonté d'offrir aux élèves des parcours ouverts sur l'Europe et le monde
- Un déploiement de l'enseignement en anglais d'une autre discipline
- Des pôles expérimentateurs dès la maternelle

- Une volonté d'offrir aux élèves des parcours ouverts sur l'Europe et le monde
- Un déploiement de l'enseignement en anglais dans une autre discipline
- Des pôles linguistiques renforcés dès la maternelle

Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

[Guide pour l'enseignement des langues
vivantes étrangères](#) (guide 1^{ère} partie)

Exemples de progressions du cycle 2 au cycle
3 (guide 2^{ème} partie) :

[allemand](#)

[anglais](#)

[espagnol](#)

[italien](#)

<https://eduscol.education.fr/pid34145-cid143570/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etrangees.html>



Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

[Guide pour l'enseignement
en langue vivante étrangère
- Oser les langues vivantes
étrangères](#)

CYCLES ① ② ③ ④
LYCÉE



**GUIDE POUR L'ENSEIGNEMENT
EN LANGUE VIVANTE
ÉTRANGÈRE DE L'ÉCOLE AU
LYCÉE**

Oser les langues vivantes
étrangères

eduscol.education.fr/cid150069/guide-pour-enseignement-langue-vivante-etrangere.html

Plan langues vivantes : les ressources nationales et académiques

[Le vademecum LCE](#)





Renforcer les
compétences
linguistiques
de tous les
acteurs

- Des projets de **mobilités Erasmus+** dans les 4 départements Franciliens



- Un partenariat académique riche avec le **British Council**



Les sections à ouverture linguistique, européenne et internationale dans l'académie de Versailles



Les Sections
Européennes et
de Langues
Orientales (SELO)



Les sections
internationales
(SI)



Les sections
binationales



[La Délégation aux
affaires
européennes et
internationales et à
la coopération
DAREIC](#)



Les sections
européennes et
de langues
orientales dans
l'académie

347 sections européennes et de langues orientales (SELO) :

- **227** en séries générales et technologiques
- **120** en séries professionnelles

Une grande diversité de langues et de DNL :

- **6** langues représentées
- **Une vingtaine** de disciplines

Création des sections européennes en 1992 (BO n°33 du 3 septembre 1992)

Dispositifs internationaux, SI, SELO et DNL

Les sections internationales préparant l'option internationale du baccalauréat général

en concertation avec le pays ou l'organisme intéressé au fonctionnement de la section

Langues vivantes : 4h d'enseignement complémentaire de langue et littérature dans la langue de la section (LVA)

1 ou 2 disciplines non linguistiques (DNL) enseignées en partie dans la langue de la section, parmi :

- histoire-géographie (la moitié du temps d'enseignement - 4 heures - enseigné en LV)
- enseignement scientifique (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)
- mathématiques (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)

Les sections européennes ou sections de langues orientales (SELO)

dans le cadre du projet d'établissement

Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la SELO (LVA ou B)

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL), dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la SELO.

Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une DNL.

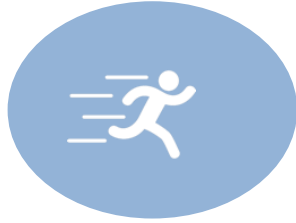
La discipline non-linguistique (hors SELO)

sous la responsabilité d'un professeur doté ou non d'une certification complémentaire en LV

Pas d'enseignement spécifique de langue vivante.

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : Au moins 1h hebdomadaire de l'enseignement commun est enseigné en langue étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du candidat).

Pourquoi enseigner une discipline/un champ disciplinaire en langue vivante étrangère?





une plus-value
pour les élèves

- Un contexte différent de celui du cours de LV
- Des situations de communication variées et concrètes
- Un transfert qui incite au développement de stratégies de contournement
- Une autre approche de la discipline via un autre éclairage socio-culturel



une plus-value
pour l'enseignant

- Des compétences professionnelles enrichies
- Un décentrement et une évolution des pratiques
- Diversification des pratiques pédagogiques
- Opportunité de développement professionnel



une plus-value
pour l'école /
l'établissement

- Ouverture européenne
- Interdisciplinarité
- Ouverture à la culture de l'autre et approfondissement de la connaissance de sa propre culture
- Un enseignement attractif

Le label Euroscol

LABEL POUR LES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Document synthétique de communication à destination des écoles et établissements scolaires

« Le label des écoles et des établissements scolaires d'Europe permet d'initier une dynamique de développement et de renforcer les compétences interculturelles et de valorisation des écoles et des établissements scolaires français dans le cadre de la coopération internationale. Il s'agit de valoriser les établissements scolaires de l'enseignement public ou privé sous contrat, qui souhaitent faire de l'ouverture sur l'Europe et le monde une priorité académique. »

	Du cycle 1 au cycle 3	
Stratégie, pilotage et évaluation	L'école ou l'établissement scolaire intègre à son projet d'école ou d'établissement la dimension européenne de la coopération internationale. La coordination, la gestion et l'évaluation de ce développement européen sont assurées et par les autorités éducatives. Il s'intègre pleinement dans la stratégie académique de l'école ou de l'établissement.	
Communication et Valorisation	La présentation sur site en ligne et sa signalétique sont cohérentes avec ce développement européen.	
Partenariats	L'école ou l'établissement scolaire a des partenariats actifs en Europe.	
Développement de compétences linguistiques	L'école ou l'établissement scolaire prend en compte la dimension européenne dans son contenu et sa langue.	
Mobilités des personnels éducatifs	L'école ou l'établissement scolaire a élaboré un plan de développement européen de la coopération internationale chaque année, entrantes, sortantes, évaluées et officiellement reconnues.	
Actions pédagogiques et interculturelles européennes	L'école ou l'établissement scolaire organise ou participe à des actions pédagogiques et interculturelles européennes (journée franco-allemande, journée européenne des langues, « retour à l'école », etc.).	
Mobilités d'élèves	L'école organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l'objet d'une évaluation.	L'établissement scolaire organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l'objet d'une évaluation.

Le référentiel académique coordonne la mise en œuvre académique du « Label Euroscol ». Une commission académique coordonne et renouvelle ce label à chaque école ou établissement scolaire candidat. Des formations académiques annuelles sont organisées pour les personnels éducatifs qui souhaitent s'engager dans une démarche de Label Euroscol. Le label est attribué une première fois pour trois ans à l'école ou à l'établissement scolaire. L'école ou l'établissement scolaire labellisé utilisera le logo « Label Euroscol » dans sa communication.

Stratégie, pilotage et évaluation

L'école ou l'établissement scolaire intègre à son projet d'école ou d'établissement la dimension européenne de la coopération internationale. La coordination, la gestion et l'évaluation de ce développement européen sont assurées et par les autorités éducatives. Il s'intègre pleinement dans la stratégie académique de l'école ou de l'établissement.

Communication et Valorisation

La présentation sur site en ligne et sa signalétique sont cohérentes avec ce développement européen.

Partenariats

L'école ou l'établissement scolaire a des partenariats actifs en Europe.

Développement de compétences linguistiques

L'école ou l'établissement scolaire prend en compte la dimension européenne dans son contenu et sa langue.

Mobilités des personnels éducatifs

L'école ou l'établissement scolaire a élaboré un plan de développement européen de la coopération internationale chaque année, entrantes, sortantes, évaluées et officiellement reconnues.

Actions pédagogiques et interculturelles européennes

L'école ou l'établissement scolaire organise ou participe à des actions pédagogiques et interculturelles européennes (journée franco-allemande, journée européenne des langues, « retour à l'école », etc.).

Mobilités d'élèves

L'école organise au moins un échange scolaire à distance pour chaque élève au cours de sa scolarité et cet échange fait l'objet d'une évaluation.

La certification complémentaire en LV: les attendus



Modalités d'inscription

- [BO du 12 février 2004](#), du [8 octobre 2005](#) et [BO n°30 du 25 juillet 2019](#).
- Organisation inter-académique avec le SIEC
- Calendrier :
 - inscription par internet du **lundi 11 octobre au mercredi 10 novembre 2021 minuit**.
 - Les inscriptions s'effectuent sur le [portail Cyclades](#).
 - envoi du mémoire avant le **mercredi 15 décembre 2021**
 - épreuve orale : **du lundi 14 février au vendredi 18 février 2022**



Les modalités de la certification

- BO n°30 du 25 juillet 2019 note de service 2019-104 et le rapport du jury publié chaque année sur le site du SIEC
- Le mémoire / rapport
- L'épreuve orale devant un jury
 - 1ère partie en langue étrangère (20 minutes)
 - 10 minutes de présentation du candidat
 - 10 minutes de questions du jury
 - 2ème partie en français : 10 minutes de questions du jury



Les critères d'évaluation

- La maîtrise de la langue étrangère (niveau B2 du CECRL)
- La réflexion sur les spécificités didactiques et pédagogiques d'une DNL
- La connaissance du cadre institutionnel
- La réflexion sur l'enjeu de l'interculturalité et de l'ouverture internationale
- La motivation et les qualités de communication et de réactivité



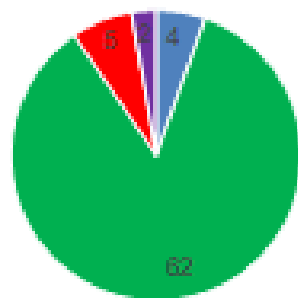
Résultats 2021

Un examen attractif mais exigeant

	2D		1D	
	Région	Versailles	Région	Versailles
Présents	329	173	45	32
Moyenne	11,1/20		12,8/20	
Taux de réussite	56%	59%	61%	65%

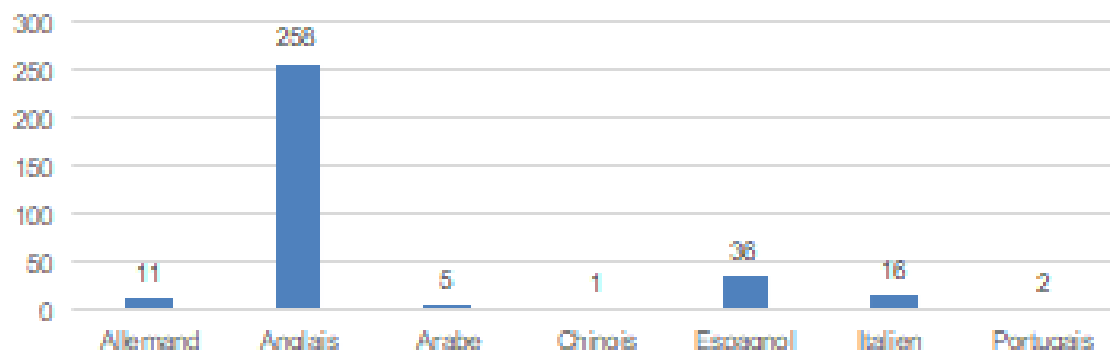
Répartition des LV représentées

Nombre de candidats par langue vivante, premier degré



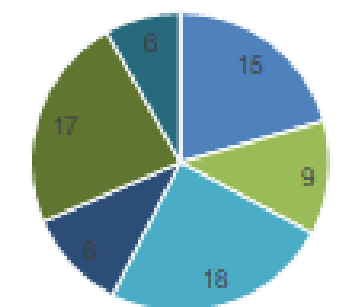
- Candidats en allemand
- Candidats en anglais
- Candidats en espagnol
- Candidats en italien

Nombre de candidats par langue vivante, second degré



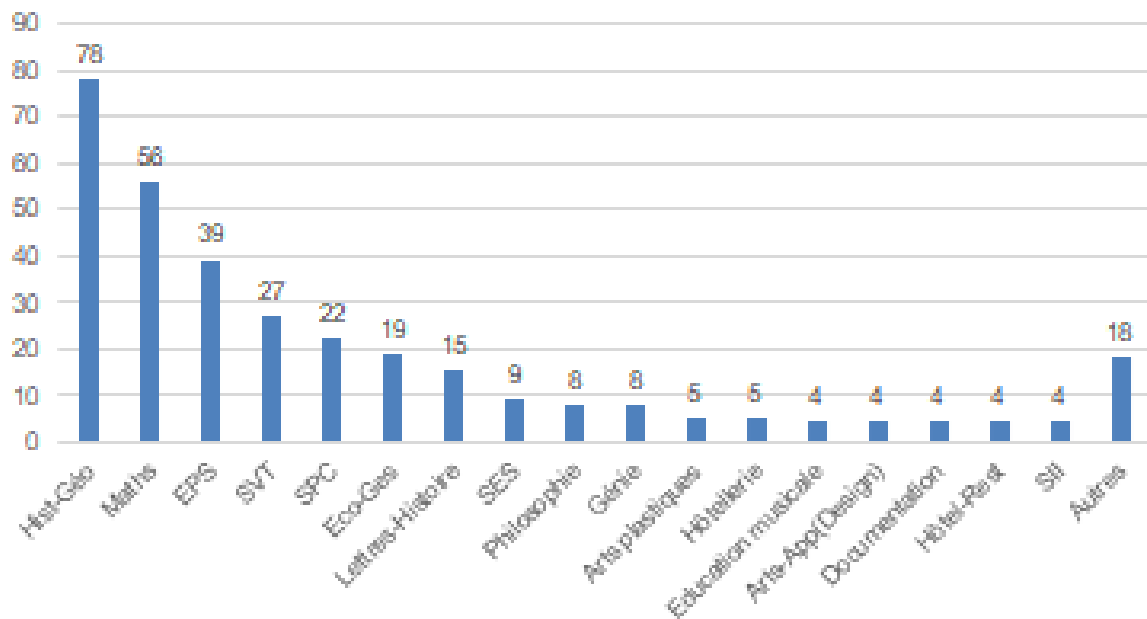
Répartition des DNL présentées

Nombre de candidats par domaine, premier degré



- Arts visuels
- Éducation musicale
- Éducation Physique et Sportive
- Histoire Géographie
- Mathématiques
- Sciences et Technologie

Nombre de candidats par disciplines, pour les disciplines ayant au moins quatre candidats, second degré



Comment se préparer à la certification complémentaire ?



Un examen qui se
prépare

- Lire le rapport du jury (conseils, ressources, référence des textes de cadrage)
- Assister à des séances de DNL et de langue vivante
- Consulter les sites institutionnels



Formations au PAF



Le renforcement linguistique

- Renforcement linguistique en anglais
- Renforcement linguistique en espagnol
- Initiation linguistique en allemand : pour les professeurs de LP uniquement

La certification

- Présentation de la certification (1er et second degré)
- Prépa certif Dnl et ouverture section euro : pour les professeurs de LGT
- Préparer la certification en HG/anglais
- Préparer la certification en HG/allemand
- Préparer la certification en HG/espagnol
- EPS : Concevoir un projet DNL pour la certification
- DNL-IS- Préparer la certification DNL SVT, PC, MATH

- Certification DNL aspects non linguistiques : pour les professeurs de LP uniquement
- Préparer la certification DNL anglais, DNL espagnol : pour les professeurs de LP uniquement

Enseigner une DNL

- Enseigner les mathématiques en anglais
- DNL - Préparer la certification en SES
- Prépa certif Dnl et ouverture section euro : pour les professeurs de LGT
- Enseigner l'HG en DNL
- Echanges de pratiques en DNL : pour les professeurs de LP uniquement

- Formations sur les mobilités internationales
- Construire des projets interdisciplinaires HG/LV



Formations départementales

- DSDEN 95 :
 - Vers la certification complémentaire (accès à un espace magistère en distanciel + accompagnement à la préparation de la soutenance orale)
 - Accompagner la mobilité ERASMUS +
 - Accompagnement des écoles “ Pôles linguistiques”

- DSDEN 92 :
 - Vers la certification complémentaire DNL (stage + accompagnement)
 - Accompagner la mobilité ERASMUS+ (Vendredis ERASMUS)
 - Stage “enseigner dans le dispositif EMILE”
 - Parcours “Do You Speak CLIL-glish”
 - Midi EMILE

- DSDEN 91 :
 - Accompagnement et formation à la certification complémentaire
 - Accompagnement des mobilités ERASMUS+
 - Accompagnement et formation des professeurs des PLR en EMILE
 - 2 formations inter degré

- DSDEN 78 :
 - Accompagnement des candidats à la certification complémentaire
 - Formations à l’EMILE
 - Accompagnement des écoles “Pôles Linguistiques Renforcés”
 - Mobilités Erasmus +
 - ressources : Un kit EMILE est proposé sur le site de la DSDEN78